



25^{ème} Championnat Départemental de Seine et Marne par Equipe

Dimanche 04 Octobre 2026
Golf de Cély

Clôture des engagements des A.S. des clubs : 14 SEPTEMBRE 2026

Présentation de la compétition

Ce Championnat Départemental est une compétition organisée pour les Associations Sportives des Clubs de Seine-et-Marne à jour de leurs cotisations départementales, de ligue et fédérales.

Interclubs par équipe composée de 12 joueurs représentant 12 catégories.

Toutes séries : Simple en Stroke Play 18 trous, classement en Brut.

Attention : Pour les U12, l'index maximum autorisé sera de 53,5 et la formule « maximum score » sur un trou sera utilisée avec un maximum de 9. Au-delà, le joueur relèvera sa balle et marquera 9.

Conditions de participation

L'Association Sportive du Club devra confirmer sa participation au plus tard le 14 septembre 2026 accompagné du droit d'inscription de **150€ sur le site internet du Comité départemental via l'application EVENT**

L'Association Sportive du Club devra communiquer la liste des participants à ce championnat pour le **20 septembre au plus tard** au Golf Château de Cély.

Les joueurs

- licenciés auprès de la FFG
- à jour de leur certificat médical à la clôture des inscriptions. (sur l'Extranet) à la date de clôture des inscriptions à l'épreuve sous peine de non-participation. En cas de participation d'un joueur ne répondant pas aux conditions de l'épreuve, il sera disqualifié, et son score ne pourra, en aucun cas, compter pour le classement par équipe.
- Etre membre de l'association sportive de leur club en Seine et Marne ou Val de Marne.

1 seul joueur par Catégorie Adulte			1 seul joueur par Catégorie Jeunes		
1	Homme	Adulte	1	Garçon	Minime
1	Dame	Adulte	1	Fille	Minime
1	Homme	Sénior	1	Garçon	Benjamin
1	Dame	Sénior	1	Fille	Benjamine
1	Homme	Mid-Amateur	1	Garçon	U12
1	Dame	Mid-Amateur	1	Fille	U12

Aucun sur-classement ne sera autorisé, hormis pour les catégories Homme et Dame, où tout joueur, quel que soit sa catégorie, pourra représenter son club.

Marques de départ :

Catégorie Adulte			Catégorie Jeunes		
Marques	Homme	Dame	Marques	Garçon	Fille
« Elite »	Blanches	Bleues	Minime	Blanches	Bleues
Séniors	Jaunes	Rouges	Benjamin	Jaunes	Rouges
Mid-Amateur	Blanches	Bleues	U12	Bleues	Violettes

L'ordre des départs sera le suivant :

Partirons par ordre d'Index :

1. Elite – Mid-Amateurs et Minimes partant des Blanches et Bleues
2. Séniors - Benjamins partant des Jaunes ou Rouges
3. U12 partant des Bleues ou Violettes

Temps de Jeu : Le "Prêt Jouez" doit être appliqué

Classement Individuel

Il n'y aura qu'un classement par catégorie : le classement Brut. Les 3 premiers de chaque catégorie recevront un trophée, le premier ayant aussi le Titre de Champion de Seine et Marne 2026 de sa catégorie.

En cas d'égalité dans une catégorie, il sera appliqué la règle générale (meilleur retour, ensuite sur les 6, 3 et dernier trou du tour conventionnel).

Classement par Equipe

Un classement par équipe sera effectué en prenant en compte les 3 premiers joueurs (ses) par catégorie rapportant à leurs clubs, respectivement :

Le premier 4 pts - Le deuxième 2 pts - Le troisième 1 pt
Par ailleurs, le club marque un point par joueur présent rendant sa carte de score.

Le Club vainqueur, qui portera le titre de Champion de Seine et Marne des clubs 2026, sera celui totalisant le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité, les Equipes seront départagées comme suit :
Le club ayant le plus de titres individuels, puis celui ayant le plus de joueurs classés dans les 3 premiers, puis celui ayant le plus de 4ème, puis de 5ème ...etc.

Le Trophée de Champion des clubs de Seine et Marne sera confié au Club gagnant pour un an. Pour des raisons d'uniformité, celui-ci aura la charge de la gravure de son nom sur le Trophée. Pour cela le Comité communiquera l'adresse de l'établissement.

Comité de l'Épreuve :

Le comité du championnat est composé d'un représentant du Comité Départemental de Seine-et- Marne, d'un représentant de la Commission Sportive du club organisateur et d'un représentant d'une des AS et d'un arbitre.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de prendre toute décision qu'il jugera utile au bon déroulement de la compétition.

Rappel => infraction au code de comportement → *En cas d'infraction au code de comportement par un spectateur, accompagnateur, parents, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve, qui pourra, même en son absence, lui signifier de quitter le Club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

1. EPREUVE NON-FUMEURS (Tous les âges)
2. GREEN → Seul le joueur et son cadet peuvent aller sur le green
3. ETIQUETTE → Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc.
Le Comité Départemental exige de la part des joueurs une excellente attitude générale (étiquette, respect des installations et des dirigeants, fair-play, ...).
4. Pour cette compétition sont autorisés :
 - Cadets
 - Chariots électriques
 - Instruments de mesure
 - Accompagnateurs en respectant des distances raisonnables pour ne pas gêner les parties.*

Autorisations parentales signées à fournir

Avoir rempli/signé les autorisations pour l'année en cours.

Tenue et comportement

Les joueurs doivent avoir une tenue correcte et adaptée à la pratique du golf : chaussures adaptées, pas de jeans, ni de casquettes à l'envers, ...

Le Comité Départemental exige de la part des joueurs une excellente attitude générale : étiquette, respect des personnels et des installations, fair-play, ...